



**PRÉFET
DE VAUCLUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

REÇU LE

- 4 FEV. 2021

MAIRIE D'ANSOUIS

**Direction
Départementale
des Territoires de Vaucluse**

SPUR/DSAF

Avignon, le

28 JAN. 2021

Affaire suivie par :
Secrétariat de la CDPENAF
Tél : 04 88 17 82 94
ddt-cdpenaf84@vaucluse.gouv.fr

Le Préfet de Vaucluse

à

Monsieur le Maire
Mairie d'Ansois
29 bd des platanes
84240 Ansois

Objet : Avis de la CDPENAF relatif au projet de révision à modalités allégées n°1 du PLU d'Ansois.
Saisine de la commission du 8 décembre 2020.

Conformément à l'article L. 151-13 du code de l'urbanisme, vous avez soumis à l'avis de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) de Vaucluse, le projet de révision à modalités allégées n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) de votre commune.

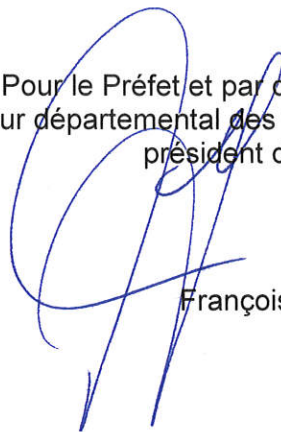
Le projet porte sur la création d'un secteur de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) pour permettre à une activité de ferronnerie existante de se développer ; la consultation de la CDPENAF est obligatoire.

La commission se prononce par avis simple au regard de l'objectif de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, qui lui est assigné.

Services de l'État en Vaucluse
Direction Départementale des Territoires
84905 AVIGNON CEDEX 9
téléphone : 04 88 17 85 00
courriel : ddt@vaucluse.gouv.fr
Site internet : www.vaucluse.gouv.fr

La CDPENAF réunie le 21 janvier 2021 émet un **avis favorable** sur la création du STECAL Aeb (parcelle1424).

Pour le Préfet et par délégation,
le Directeur départemental des territoires,
président de séance,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

François GORIEU